



Contribution au débat

**Janvier 2022**

**« VOLONTÉ  
D'ENGAGEMENT  
ET PARTICIPATION  
DEMOCRATIQUE  
DES JEUNES »**

*Cette contribution a été élaborée dans le cadre des auditions organisées par le CESE pour la saisine VOLONTE D'ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DEMOCRATIQUE DES JEUNES.*

*Cette contribution s'appuie sur la contribution au débat élaborée par le Cnajep sur la reconnaissance de toutes les formes d'engagement: « Le Cnajep s'engage pour la diversité des engagements », octobre 2017 (disponible sur [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)).*

*Elle s'appuie également sur le plaidoyer du Cnajep pour les élections de 2022 : « L'éducation populaire, une fabrique de la République », décembre 2021 (à retrouver sur [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)).*

*Elle présente enfin la méthode du dialogue structuré comme une méthode innovante et vertueuse pour repenser le lien entre les jeunes et le politique.*

*Elle s'appuie sur la parole des jeunes qui se sont exprimés pendant 18 mois dans le cadre du cycle sur la participation politique des jeunes de juillet 2020 à décembre 2021 : « 36 Propositions pour faire évoluer la participation politique des jeunes », 2020-2021 (à retrouver sur [www.pro-vox-jeunesse.fr](http://www.pro-vox-jeunesse.fr)).*



# Permettre des parcours d'engagement et reconnaître la diversité des formes d'engagement

S'engager, partager des temps forts entre bénévoles, contribuer à la vie en société, apprendre en faisant, prendre des responsabilités...tout cela fait la force de l'engagement des bénévoles et des volontaires. **Pour que l'engagement garde ses valeurs fortes, il doit rester libre et volontaire.** Il faut le préserver de toute obligation et le dégager de toute ambition uniquement quantitative.

Multiplier les formes et les lieux de bénévolat ou de volontariat revient aussi à multiplier les occasions de revivifier les désirs d'engagement de chacun.e tout au long de sa vie. **Les engagements des bénévoles sont multiples** : par l'intermédiaire d'un mandat d'administrateur mais pas exclusivement, par des prises de responsabilités diverses, participant au fonctionnement et aux activités associatives.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire, parce qu'elles militent pour l'épanouissement personnel et le développement collectif, peuvent être **des vecteurs privilégiés de l'engagement et notamment des plus jeunes.**

La promotion et la valorisation de l'engagement reposent donc sur différents leviers :

- **Donner du sens à l'engagement,**
- **Multiplier les opportunités de s'engager pour tous, tout au long de la vie,**
- **Faciliter, dans chaque territoire, l'engagement bénévole ; déployer les potentialités des formes multiples de volontariat, de service volontaire**

Parmi ces opportunités, nous insistons sur l'une des formes historiques d'engagement qui doit être facilitée, promue, reconnue et valorisée : il s'agit de **l'engagement à l'animation volontaire.** Il nous apparaît important de considérer à sa juste valeur, son utilité sociale au quotidien sur les territoires.

Le plaidoyer du Cnajep dans le cadre des Elections de 2022 insiste sur :

## » l'importance de reconnaître toutes les formes d'engagement pour garantir un parcours d'éducation populaire tout au long de la vie (proposition 4 #Education populaire).

Pour cela, les Pouvoirs publics :

- **RECONNAISSENT** le parcours BAFA-BAFD (Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur) comme un parcours d'engagement et structurent un statut de volontariat pour les animateurs, animatrices, directeurs et directrices engagés occasionnellement dans les accueils collectifs de mineurs pendant leurs vacances ;
- **AJOUTENT** dans le parcours d'éducation à la citoyenneté, la découverte d'opportunités d'engagement pour tous les jeunes volontaires ;
- **INSCRIVENT** dans le code du travail la possibilité de prendre 6 jours d'engagement par an payés par l'employeur et reconnaissent le droit à l'engagement des actifs sans emploi.

## » un engagement volontaire et une citoyenneté choisie (proposition 2 #politiquejeunesse)

Il est important de ne pas infantiliser les jeunes. Pour cela, il faut soutenir des formes variées de participation pour permettre aux jeunes d'avoir le choix, la possibilité de proposer, de décider. Pour cela, les Pouvoirs publics :

- **SOUTIENNENT** la diversité des formes d'engagement : associations de jeunesse et d'éducation populaire, accueils collectifs de mineurs, centres de vacances, conseils d'enfants et de jeunes, juniors associations, associations temporaires d'enfants, conseils de vie lycéenne, service civique, ...
- **DÉVELOPPENT** le dispositif du service civique et conservent ses aspects positifs pour la jeunesse : formation incluse, ...
- **RENOUVELLENT** et limitent le nombre de mandats, en nombre et en durée, pour permettre aux jeunes de prendre des responsabilités dans les instances décisionnelles des associations et des institutions politiques ;
- **AMÉNAGENT** les emplois du temps du secondaire pour permettre l'engagement ;
- **RENFORCENT** la formation à l'esprit critique au sein des écoles avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

## Le dialogue structuré ou comment mettre du sens concret à la participation des jeunes

Le dialogue structuré est un pas de côté qui permet de comprendre comment le fait de participer à la construction et la fabrique de la politique publique permet de **redonner toute sa place aux citoyens et aux citoyennes** dans leur légitimité à avoir une parole dans la construction de la politique publique qui les concerne directement.

La particularité du dialogue structuré réside dans le fait que cela vise vraiment à associer les citoyens et les citoyennes à **la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques**. L'idée est de ne pas être juste en amont dans la consultation, dans ce que l'on aimerait faire, mais d'être vraiment dans la fabrique et la manière dont on construit cette politique publique ensemble sur un temps long.

Cette méthode est utilisée depuis 2011 par l'Union européenne. C'est donc la Commission européenne qui a fait le pari politique de mettre en jeu une partie de la politique jeunesse à la co construction avec des jeunes. Ces cycles de travail durent 18 mois, sur le temps long donc : pendant 18 mois, partout en Europe, les conseils nationaux de jeunesse – en France, le CNAJEP – organisent des campagnes pour accompagner les jeunes à échanger avec des élus, à se former sur des questions, à se sentir légitimes pour produire une résolution européenne à la fin.

En France, suite au plaidoyer du Cnajep, **l'article 54 de la loi Égalité-citoyenneté publiée en 2017 a introduit, dans le droit français, ce que nous appelons maintenant le dialogue structuré territorial**. Depuis 2017, les régions doivent normalement mettre tout ou partie de leur politique jeunesse en dialogue avec les jeunes et la société civile. Cela se met en place progressivement, pas partout.

Cette méthode a des ingrédients, des questions un peu essentielles pour que cela fonctionne et, surtout, pour que cela ne soit pas contre productif.

## S'engager, contribuer, participer à quoi ? pourquoi ?

Le premier ingrédient le plus important est celui de **l'attendu politique**. Cet ingrédient permet de **différencier la consultation, la concertation, la co-construction** ... car ici les jeunes ne sont pas seulement consultés. Les jeunes ne veulent pas seulement être consultés en plus si on ne revient jamais vers eux et s'ils ne savent pas pourquoi ils ont participé. Ne pas savoir à quoi on contribue génère d'assez importantes frustrations. Le dialogue structuré souhaite rompre avec les processus de participation qui n'en ont que le nom.

À la fin d'un processus de dialogue structuré européen, quoi qu'il se passe, l'Union européenne s'est engagée à produire cette résolution européenne.

Il en est de même pour les dialogues structurés territoriaux, même si cela est parfois difficile : c'est tout un enjeu sur lequel nous devons travailler.

## Prendre le temps

Le deuxième ingrédient important et qui vient aussi éclairer un autre point, d'autres freins à la participation, est celui du temps long. Nous avons parlé de formation, d'engagement. Les cycles de dialogue structuré durent 18 mois. L'idée ne consiste pas juste à ouvrir un espace et ne pas trop savoir quoi en faire, il ne s'agit pas juste d'organiser un événement ponctuel ou un dialogue avec un élu en passant.

Ce sont des cycles de travail de 18 mois pendant lesquels nous travaillons sur une même thématique. L'idée est de **lever un frein** qui est celui de la **légitimité**. Cela suppose un vrai accompagnement pour se sentir légitime et se dire : « *Oui, j'ai une expertise d'usage, j'ai des expertises dans mon vécu, j'ai autant de choses à apporter sur les questions de politique publique que d'autres* ». Cela suppose **un accompagnement sur le temps long**, notamment des jeunes, mais également des élus. C'est aussi l'autre point.

**Devenir citoyen n'est pas inné, a priori devenir élu non plus.** On parle beaucoup de la démocratie participative, mais en fait, nous n'avons souvent pas tous les outils pour la mettre en œuvre. L'idée est de travailler sur le temps long pour pouvoir finalement **exercer sa citoyenneté**. Avec le dialogue structuré les jeunes exercent leur citoyenneté au sens premier du terme puisqu'ils sont dans **un exercice pratique qui vise à fabriquer une politique publique** : « *on relit les politiques publiques et ce qui est le politique, le public, c'est moi. C'est moi le citoyen et en fait, j'ai mon droit à la parole. J'ai une expertise sur ces questions et je vais vous aider à construire ces politiques publiques.* »

## Partenariat, coopération, confiance

Le troisième ingrédient est l'idée que, notamment en région, il faut **copiloter le processus**, c'est-à-dire renouer aussi les **partenariats entre société civile, État et élus**, à savoir comment on redonne sa légitimité au secteur associatif pour avoir aussi son mot à dire dans la construction de politiques publiques. Comment refait-on confiance aux associations ? Souvent, les associations d'éducation populaire, les mouvements de jeunes et de jeunesse sont les premières à être en contact avec les jeunes. Comment les associer également à cette machinerie de la politique publique ?

Dans une enquête, nous demandions aux jeunes où ils avaient le plus développé leur culture politique. **30 %** des jeunes répondaient, **dans une association**, contre 5 % dans des partis politiques ou 7 % à l'école.

À partir du moment où l'on constate que les jeunes s'éduquent aussi aux questions politiques, exercent leur citoyenneté dans les milieux associatifs, il devient alors extrêmement pertinent de venir chercher les associations pour construire de la politique publique ou pour construire ces dispositifs de participation citoyens-citoyennes.

## Expérimenter avec les jeunes

L'autre ingrédient est celui **des modalités flexibles pour expérimenter**.

Les modalités flexibles, ensuite, consistent à dire que pour atteindre ces objectifs, il est possible d'inventer, d'expérimenter des modalités pour travailler avec les jeunes et les élus. C'est d'abord faire le constat qu'**il existe déjà des espaces de participation multiples et variés**. Là, dès lors que l'on a ce partenariat avec les associations, on peut utiliser ces espaces, aller chercher les jeunes qui sont directement dans ces espaces pour avoir un processus institutionnel qui s'appuie sur une diversité d'espaces de participation formels et informels et, surtout, reconnaître que chacun d'eux contribue au continuum de ce qu'est la fabrique des politiques publiques. Ce ne sont pas juste des rendez-vous. Cela peut être aussi des manifestations, un engagement sur son territoire, etc.

Des modalités pertinentes signifient aussi qu'il faut s'interroger sur le fait que **les jeunes s'engagent dans des formes différentes qui, souvent, ne sont pas reconnues** comme légitimes par les décideurs et on renvoie dos à dos à : « *Vous ne participez pas, vous n'allez pas voter* » « *Si, je fais partie d'une association et je fais cela.* »

Comment réconcilier ces espaces ? En les reconnaissant comme étant partie prenante d'une même dynamique, utiles chacun à leur niveau qu'ils soient très institutionnalisés ou très informels

## Aller vers ...

Cette méthode permet d'aller chercher les jeunes et cet « aller vers » ne concerne pas uniquement les jeunes. Il faut redonner les moyens aux associations « d'aller vers », parce qu'en fait, « aller vers », c'est du temps, de la formation, des rencontres et du lien, c'est de la convivialité, ... c'est de l'éducation populaire.

Il faut reconnaître que **la participation demande des prérequis** et que **ce n'est inné pour personne, les élus comme les jeunes**. Il faut donc vraiment repenser les formations, y compris celles des élus, sur les questions de démocratie participative, de prise en compte de la parole des jeunes.

## A propos



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)



[www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)



Cnajep  
100% Educipop



@Cnajep



[cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr)



Provox c'est la plateforme française du dialogue structuré. Animé par le Cnajep - qui réunit plus de 70 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire - Provox a pour mission de porter les contributions des jeunes en France au niveau européen. Dans ce but, Provox organise les campagnes de dialogue structuré au niveau national. Celles-ci comprennent des phases de consultation, l'organisation d'événements de débats jeunes-élus, l'accompagnement des acteurs du dialogue structuré en France, la participation aux réunions politiques et aux conférences européennes de la jeunesse, la mise en oeuvre des résultats des campagnes. Pour plus d'infos : [www.provox-jeunesse.fr](http://www.provox-jeunesse.fr)